

# -eConstruction-

## Pages d'accueil

Formation Utilisateurs  
eConstruction



## Généralités

- La page d'accueil varie selon le rôle de l'utilisateur(trice) :
  - Gestion dossier (personne requérante, propriétaire, autrice des plans, opposante).
  - Rôles techniques (technicien(ne)s communal(e)(aux/ales), services cantonaux et communaux, services externes)
  - Technicien(ne)s SeCC
  - Membre CCC

### Le contenu

- La page d'accueil contient les informations et fonctionnalités de base pour chaque utilisateur(trice) d'eConstruction, notamment :
  - Une messagerie contenant les notifications de la plateforme
  - La recherche rapide
  - La recherche avancée
  - Les recherches enregistrées
  - Les listes de travail
  - Le code d'invitation (gestion dossier)
  - La gestion des séances CCC (technicien SeCC)
  - Le glossaire
  - La gestion des modèles
  
- Les présentations détaillées de toutes les fonctionnalités ci-dessus se trouvent sur notre site internet : [Supports de formation - SAJMTE - vs.ch](https://www.sajmte-vs.ch/supports-de-formation)

## Page d'accueil – Exemple Gestion dossier

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

**ACCUEIL** RECHERCHE AVANCÉE - LISTE DE TRAVAIL - CODE D'INVITATION

**eConstruction**

Bienvenue sur la plateforme eConstruction

Cliquez sur ce [lien](#) pour connaître les communes qui utilisent la plateforme eConstruction.

**Que voulez-vous faire ?**

- CRÉER UN NOUVEAU DOSSIER
- MES DOSSIERS
- RECHERCHER UN DOSSIER
- LIRE LES NOTIFICATIONS **39**
- VALIDER UNE DEMANDE
- CONSULTATION DES DOSSIERS PUBLIÉS AU BULLETIN OFFICIEL ET DÉPÔT OPPOSITION

**Site web eConstruction**

- Accueil
- News
- Constitution d'un dossier

**Aide**

- Questions pratiques (Foire Aux Questions)

**Documentation et liens**

- Bases légales
- Procurations
- Règlement d'utilisation de la plateforme

**Liens rapides**

- Portail cartographique
- Cartes de la Suisse
- Prestations en ligne du canton du Valais
- login du Canton - SwissID
- Guides pratiques

**Support**

**Dossiers de compétence communale:**  
veuillez vous adresser à la commune concernée.

**Dossiers de compétence cantonale:**

- Suivi de dossier:  
Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions.
- Question sur la plateforme eConstruction:  
[eConstruction-INFO@admin.vs.ch](mailto:eConstruction-INFO@admin.vs.ch)